



Assemblée Générale ordinaire 2026

Procès-verbal

Date et horaires

Jeudi 30 avril 2026 à 18h30

Animateur

Loïc Lopez

Rédactrice du procès-verbal

Fallen Monticelli

Participant·es avec droit de vote (8 personnes)

Sofia Amaral Cardoso, Lia Giacomini, Yann Ling, Kiara Lopez Gamblin, Loïc Lopez, Fallen Monticelli, Loïc Pelvat, Edouard Simoneau

Participant·es sans droit de vote

Nils Privet, Karene Rigotti, Sarah Sandoz, Camille Spuhler

Excusé·es

Alice Aebischer, Chloé Borsatti, Marius Falquet, Délia Glangetas, Camille Juillerat, Florianne Monod, Valentin Thelin, Thomas Tripod

Table des matières

1) Approbation de l'ordre du jour	2
2) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 avril 2025	2
3) Rétrospective de l'année 2025 et présentation du rapport d'activités	2
4) Présentation et approbation des comptes 2025 et du rapport de l'organe de contrôle (votes)	3
5) Décharge du Comité pour la gestion financière 2025	4
6) Présentation des travaux de gouvernance en cours par le comité et la commission associative, approbation des documents réalisés et perspectives pour la seconde partie du mandat du comité de transition	4
7) Élections complémentaires des membres du Comité	4
8) Présentation de l'association SIDH	4
9) Divers	5



Loïc Lopez accueille à 18h30 les personnes présentes et ouvre l'Assemblée. Il rappelle les règles de vote et ayant droit de vote selon l'article 6 des statuts.

1) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 avril 2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3) Rétrospective de l'année 2025 et présentation du rapport d'activités

Loïc Lopez délègue la parole à Sarah Sandoz afin de présenter brièvement le rapport d'activités et de revenir ainsi sur la rétrospective de l'année 2025. Elle revient sur le fait que nous avons eu 1000 journées enfants de moins, ce qui a amené à réfléchir aux différents éléments ayant conduit à cette baisse, notamment une fragilisation de l'organisation.

Cette année a permis de tirer de nombreux apprentissages afin de poursuivre les travaux engagés en 2024, avec pour objectifs la consolidation des acquis, la stabilisation des pratiques et le renforcement de la cohérence organisationnelle. Elle souligne le travail de fond important mené par l'ensemble des équipes, avec rigueur et engagement, afin d'ancrer durablement la qualité des actions du CPV. Elle indique qu'une attention particulière a été portée à la clarification de la vision éducative et des cadres d'intervention. Un travail approfondi a notamment été conduit autour du projet socio-éducatif et socio-andragogique, ainsi que du règlement de l'organisation, tous deux soumis à approbation dans le cadre de la présente Assemblée générale.

Sarah Sandoz continue en précisant que ces travaux ont également permis de stabiliser l'organigramme, avec la mise en place d'une direction centralisée structurée autour de deux pôles distincts : enfance et monitorat. Cette évolution contribue à une meilleure lisibilité du fonctionnement et à une articulation plus claire entre les dimensions stratégiques et opérationnelles. Elle souligne que ces ajustements ont permis d'engager un travail de révision global des outils et des pratiques, dans le but d'améliorer concrètement la qualité des séjours et des dispositifs de formation.

Par ailleurs, concernant les recommandations formulées par le Service d'audit interne de l'État de Genève (SAI) lors de l'exercice précédent, Sarah Sandoz indique que les éléments attendus ont été transmis dans les délais impartis, notamment en ce qui concerne la gouvernance, la gestion financière et la conformité à la législation en matière de protection des données. Ces démarches permettent d'aboutir à la finalisation du cadre de gouvernance au cours de l'année. Sarah Sandoz clôt cette séquence en présentant le rapport d'activité 2025, qui met en lumière les principaux enseignements tirés de l'année ainsi que les enjeux à venir, en vue de poursuivre le développement des activités du CPV dans des conditions consolidées.



4) Présentation et approbation des comptes 2025 et du rapport de l'organe de contrôle (votes)

L'année financière est présentée à l'Assemblée par Lia Giacomini, trésorière, accompagnée de Karene Rigotti, aide-comptable.

Lia Giacomini annonce la poursuite de la dynamique positive engagée lors de l'exercice précédent. L'exercice 2025–2026 se clôture ainsi sur un bénéfice net de CHF 49'951.05. Elle relève que ce résultat s'inscrit dans un contexte de gestion attentive, notamment à la suite d'une baisse des journées enfants constatée au premier trimestre. Des mesures d'ajustement ont été rapidement mises en œuvre, permettant de maîtriser les charges et de préserver l'équilibre financier. Le résultat obtenu contribue ainsi au renforcement et à la recapitalisation de l'Association.

Lia Giacomini attire son attention que bien qu'au 31 janvier 2026, le total des actifs s'élève à CHF 991'617, il est nécessaire qu'une vigilance particulière doit être maintenue, notamment en ce qui concerne les fonds dédiés aux aides financières. En effet, la baisse progressive des ressources issues de certaines actions de financement, conjuguée à l'arrêt annoncé d'un soutien de fondation dès 2026, pourrait impacter le financement du Fonds Mimosa, qui repose entièrement sur des contributions philanthropiques.

Si le volume des demandes d'aides ainsi que les montants alloués restent globalement stables en proportion des journées enfants. Une évolution à la hausse est toutefois envisagée, dans un contexte marqué par une précarisation accrue de certaines familles, perceptible notamment à travers le nombre de demandes non satisfaites. Une réflexion est en cours quant aux modalités d'attribution des aides, afin de garantir leur affectation effective aux séjours.

Elle exprime la reconnaissance de l'Association envers l'ensemble des partenaires financiers, dont le soutien permet à la fois de maintenir l'accessibilité des prestations pour les familles et de poursuivre le développement des activités. Enfin, elle adresse ses remerciements à l'ensemble des équipes – responsables, monitrices et moniteurs, collaboratrices et collaborateurs ainsi que la direction – pour leur engagement et leur rigueur, ayant permis de conduire les activités dans le respect du cadre budgétaire et de consolider la situation financière de l'Association.

Karene Rigotti poursuit en présentant les comptes en détail de l'association avant de clore sur la présentation du rapport de l'organe de contrôle.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.



5) Décharge du Comité pour la gestion financière 2025

Les membres du comité sont remercié·es par Loïc Lopez pour leur engagement et la qualité du travail réalisé.

Les comptes et le rapport de l'organe de contrôle sont approuvés.

- **OUI** : 7 voix
- **NON** : 0 voix
- **Abstention** : 1 voix

6) Présentation des travaux de gouvernance en cours par le comité et la commission associative, approbation des documents réalisés et perspectives pour la seconde partie du mandat du comité de transition

Sarah Sandoz présente l'ensemble des travaux de gouvernance réalisé. L'Assemblée remercie par applaudissement le travail réalisé.

Le Règlement de l'organisation est approuvé à l'unanimité.

Le Projet socio-éducatif et socio-andragogique est approuvé à l'unanimité.

7) Élections complémentaires des membres du Comité

Aucune candidature n'est présentée.

8) Présentation de l'association SIDH

Loïc Pelvat, moniteur et responsable au CPV depuis 2022 et membre de l'association SIDH, revient sur la création de l'association, créée par des ancien·nes moniteur·trices des séjours *Imagine*. Leur volonté est de poursuivre l'aventure des camps *Imagine* après ceux-ci. Cela englobe différentes activités et bien que le public ciblé est majoritairement constitué des (ancien·nes) participant·es, tout le monde est le bienvenu.

Un enjeu actuel concerne le questionnement autour de l'encadrement des activités de SIDH, compte tenu du lien de partenariat qui les lie au CPV. Loïc Pelvat mentionne leur volonté de clarifier le mandat entre les deux associations. Il ajoute qu'une différence générationnelle au sein de leur comité avait impacté la gestion de l'association, nécessitant ainsi un cadre clarifié. Sarah Sandoz reprend en expliquant les enjeux du CPV vis-à-vis de SIDH, notamment comment garantir auprès des parents la sécurité des activités de SIDH si nous devons rediriger les (ancien·nes) participant·es vers eux.

Sarah Sandoz remercie l'engagement bénévole de SIDH et annonce sa volonté de les accompagner afin de les aider à renforcer leur association. Elle salue la collaboration à venir avec le comité de SIDH afin de traiter les thématiques et sujets communs identifiés.



9) Divers

Aucun point divers n'est amené lors de cette séance.

Le président clôt la séance à 19h50 en remerciant chaleureusement chacune des personnes présentes pour la qualité et la richesse des échanges. Il invite l'assemblée à poursuivre les échanges de manière conviviale autour d'un apéritif, et adresse ses remerciements à l'équipe pour l'organisation soignée de cette séance.

Signatures :

Genève, le 30 avril 2026

Sarah Sandoz

Directrice

Loïc Lopez

Président